

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Caprice (6 places) modèle 1BN47 ou 1BN69 *)	CH 0333 61

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. Warren, Michigan (USA)

Identification "Caprice 1BN47 ou 1BN69" et " sur la plaquette du constructeur  
"1N47L.." ou "1N69L.." devant le No du châssis

Plaquette constr. sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile

N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise

Ident du moteur " L " à droite, latéralement sur le bloc, derrière la 1ère bougie (frappé par l'importateur)

Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA., Salzhaustrasse 21, 2501 Bienne

Vehicule homologué = Signes fixes dans code du type 1N..L.. 1BN..

**Chassis**

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4

Direction mécanique avec assistance hydraulique

Transmission boîte automatique

Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues arrière

Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes, avec assistance par dépression, sur toutes les roues

Frein auxiliaire AR= limiteur AV= soupape de dosage mécanique, à expansion interne, sur les roues AR

Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire

Ralentisseur -

Contrôle 2 circ. par différence de pression, lampe-témoin combinée.

**Moteur**

Marque CHEVROLET Type V8-350 4bb1(L)

Construction V Temps 4

Carburant B Position avant

Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8

Alésage 101,60 Course 88,39

Cylindree 5730 CV-impôt 29,18

Puissance en CV 170 SAE-net à/min 3800

Bruit 75 dB/A à/min 3800

Silencieux l = 540x290x130 mm

Mesure des gaz ECE-15

Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

**Carrosserie** limousine

Nombre de portes 2 ou 4

Ceintures sécurité SAE-J-4c \*\*) India. vit. km/h

Cale - Attelage intérieur + gauche

Antivol verrouillage de la direction et de la boîte c.v.

Nombre de places t 6 av 3 centre ar 3

**Dimensions**

Longueur Int. 5385 Empattements 2945

Largeur 1950

Hauteur 1430/ 1480 Voie av 1570 ar 1550

Porte à faux let Voies av -

av 990 ar -

ar 1450 Braquage g 12200 d 12000

Distance volant - vers l'avant du véhicule

**Poids**

avant 1015 arrière 815 total 1830

Poids à vide 145 275 420

Charge utile 1160 1090 2250

Poids total 2344

Garantie fabr. GR 70 - 15 GR 70 - 15 (Vanantes +)

Dimens. pneus R / 1,8 R / 1,8 voir

Ply / bar 1300 1300 remarques)

Charge pour V max varie selon la marque, minimum 178 km/h

Garantie poids remorquable avec frein 1696

Garantie poids remorquable sans frein 454

Garantie poids de l'ensemble -

Poids remorquable teste -

Vitesse maximale selon le constructeur 178 km/h

Vitesse maximale testuo - km/h

Equipement	5)	4/ SEALED BEAM DOT H... GUIDE 1A + 2A
Feux de route		2/ SEALED BEAM DOT H... GUIDE 2A
Feux de croisement		IP 77 GUIDE IB DOT
Feux de position		DOT A(2)I(2)S(2) T 77 GUIDE IB
Feux rouges		DOT A(2)I(2)S(2) T 77 GUIDE IB
Feux stop		voir feux posit. AP2 77 KBC ar voir feux rouges
Climoteurs	av	AV/1 AP2 77 KBC ar SAE A-68 DOT
Catadioptres	av	7 CM IS 2
Feux de gabarit	av	
Feux complément.		1/ sous le couvercle du coffre
Eclairage plaque		2/ balais avec/ sans lave-glace
Essuie-glace		DELCO REMY F + D
Avertisseurs		ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET		Caprice
Homologation	N° CH 0333 61		
Carrosserie	limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	1830	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	29,18
Poids total	2344	Cylindrée	5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Modèles : LBN47 = Coupé 2 portes  
LBN69 = Limousine 4 portes
- \*\* Mesure des aires : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, sur le montant de la porte.
- \*\*\* Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
- + Variante de vitesse : GR 78 - 15 B AV 1300 (1,8) AR 1300 (1,8) V-max. varie selon la marque, minimum 178 km/h  
FR 78 - 15 B 1270 (2,0) 1270 (2,0) 178 km/h  
205 HR 15 1210 (2,0) 1260 (2,1) 210 km/h  
225/70 HR 15 1230 (2,0) 1230 (2,0) 210 km/h

5) Modifications par l'importateur:

- les feux de position/climoteurs AV sont équipés d'ampoules blanches;
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les climoteurs AV et AV latéraux puissent fonctionner simultanément;
- l'espace entre les climoteurs AR n'atteint pas 600 mm; les compartiments intérieurs des feux rouges/stop/climoteurs doivent être débranchés;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- l'emblème modifié sur le capot peut être admis (anneau entourant la figurine).

A noter dans le permis de circulation:

102 - Charge utile de la galerie, max, 90 kg.

Remplace NI CH 0333 61 du 15.11.76  
Ajout d'un modèle

Lieu et date de l'homologation

Studen, 15.11.76 / 13.12.76

Homologation fédérale des types de véhicules